



METPARK

Place à la mobilité

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

20 DEC. 2023

Bureau du Courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
de METPARK - Séance du 13 décembre 2023 (convocation du 30 novembre 2023)**

Aujourd'hui treize décembre deux mille vingt trois à 17 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : M. Christophe DUPRAT, Mme de FRANÇOIS, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, M. Olivier ESCOTS, M. Stéphane MARI, Mme Isabelle RAMI

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mme Géraldine AMOUROUX à M. Patrick BOBET, M. Patrick PAPADATO à M. Olivier ESCOTS, M. Emmanuel SALLABERRY à M. DUPRAT

La séance est ouverte

AFFAIRE 2023/07/01P

DECISION MODIFICATIVE N° 1

La décision modificative ci-annexée à la présente délibération porte sur les sections de fonctionnement et d'investissement.

1) SECTION FONCTIONNEMENT

Impôt sur les bénéfices

Au BP 2023, nous avons prévu une perte de 132 K€. De ce fait, aucun impôt sur les bénéfices n'avait été budgétisé.

Par prudence et afin d'anticiper un éventuel impôt sur les sociétés qui pourrait être dû au titre de l'exercice 2023, il est nécessaire de créditer ce chapitre.

A ce titre, il convient d'abonder l'article 6951 « Impôts sur les bénéfices » d'un montant de 250.000€ (chapitre 69). En contrepartie, le chapitre 011 « charges à caractère général » sera diminué de 250.000€.

Dotation aux provisions et aux dépréciations

L'affaire n°2023/07/02P va traiter des provisions pour dépréciations des clients et fait état d'une dotation pour dépréciation des créances clients à hauteur de 481.019,77€.

A ce titre, il convient d'abonder l'article 6817 « dotations aux dépréciations des actifs circulants » d'un montant de 400.000€ (chapitre 68). En contrepartie, le chapitre 011 « charges à caractère général » sera diminué de 400.000€.

Charges exceptionnelles

Il est nécessaire d'augmenter les crédits du chapitre 67 afin :

- de traiter des remboursements clients antérieurs à l'exercice 2023,
- d'émarguer un acompte sur un contrat d'amodiation titré sur l'exercice 2021.

A ce titre, il convient d'abonder l'article 673 « titres annulés (sur exercices antérieurs) » d'un montant de 192.000€ (chapitre 67).

En contrepartie, le chapitre 011 « charges à caractère général » sera diminué de 92.000€ ainsi que le chapitre 012 « charges de personnel, frais assimilés » d'un montant de 100.000€.

Synthèse des opérations sur la section fonctionnement :

DEPENSES EXPLOITATION						
Chapitre	Libellé chapitre	RAR N-1	BP2023	Total BP 2023	DM 1	Total BP 2023 après DM 1
011	Charges à caractère général	482 769,93	13 469 464,70	13 952 234,63	-742 000,00	13 210 234,63
012	Charges de personnel	0,00	8 462 896,00	8 462 896,00	-100 000,00	8 362 896,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	18 413,00	347 857,00	366 270,00	0,00	366 270,00
66	Charges financières	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	508 000,00	508 000,00	192 000,00	700 000,00
68	Dotation aux provisions et dépréciations	0,00	100 000,00	100 000,00	400 000,00	500 000,00
69	Impôt sur les bénéfices	0,00	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Total dépenses réelles d'exploitation		501 182,93	22 938 317,70	23 439 500,63	0,00	23 439 500,63
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transfert entre sections	0,00	8 700 000,00	8 700 000,00	0,00	8 700 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	8 700 000,00	8 700 000,00	0,00	8 700 000,00
TOTAL		501 182,93	31 638 317,70	32 139 500,63	0,00	32 139 500,63

RECETTES EXPLOITATION						
Chapitre	Libellé chapitre	RAR N-1	BP2023	Total BP 2023	DM 1	Total BP 2023 après DM 1
013	Atténuations de charges	0,00	650 000,00	650 000,00	0,00	650 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	26 899 903,34	26 899 903,34	0,00	26 899 903,34
73	Produits issus de la fiscalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	12 555,56	12 555,56	0,00	12 555,56
76	Produits financiers	0,00	260 000,00	260 000,00	0,00	260 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00
Total recettes réelles d'exploitation		0,00	28 272 458,90	28 272 458,90	0,00	28 272 458,90
042	Opérations ordre transfert entre sections	0,00	3 233 522,83	3 233 522,83	0,00	3 233 522,83
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total recettes d'ordre d'exploitation		0,00	3 233 522,83	3 233 522,83	0,00	3 233 522,83
TOTAL		0,00	31 505 981,73	31 505 981,73	0,00	31 505 981,73
Solde d'exécution section d'exploitation (hors reports)				-132 335,96		-132 335,96

2) SECTION INVESTISSEMENT

Au BP 2023, le solde de la livraison de la phase 2 du parking Amédée Saint Germain avait été prévu sur l'exercice 2024.

La livraison du parking devant intervenir sur le mois de décembre 2023, il convient d'abonder le chapitre 23 à hauteur de 595.000 €.

En contrepartie, le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » sera diminué de 595.000€.

Synthèse des opérations sur la section investissement :

DEPENSES INVESTISSEMENT						
Chapitre	Libellé chapitre	RAR N-1	BP2023	Total BP 2023	DM 1	Total BP 2023 après DM 1
20	Immobilisations incorporelles	48 529,38	257 000,00	305 529,38	0,00	305 529,38
21	Immobilisations corporelles	137 604,35	1 534 330,00	1 671 934,35	0,00	1 671 934,35
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	43 756,92	7 605 707,52	7 649 464,44	595 000,00	8 244 464,44
Total dépenses d'équipement		229 890,65	9 397 037,52	9 626 928,17	595 000,00	10 221 928,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	2 708 714,95	2 708 714,95	-595 000,00	2 113 714,95
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participation et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	46 667,13	46 667,13	0,00	46 667,13
Total dépenses financières		0,00	2 755 382,08	2 755 382,08	-595 000,00	2 160 382,08
45	Opérations pour le compte d'un tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	3 233 522,83	3 233 522,83	0,00	3 233 522,83
041	Opérations patrimoniales	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00
Total dépenses d'ordre d'investissement		0,00	3 483 522,83	3 483 522,83	0,00	3 483 522,83
TOTAL		229 890,65	15 635 942,43	15 865 833,08	0,00	15 865 833,08

RECETTES INVESTISSEMENT						
Chapitre	Libellé chapitre	RAR N-1	BP2023	Total BP 2023	DM 1	Total BP 2023 après DM 1
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Reserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 613 050,92	1 613 050,92	0,00	1 613 050,92
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participation et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total recettes financières		0,00	1 613 050,92	1 613 050,92	0,00	1 613 050,92
45	Opérations pour le compte d'un tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement à la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	8 700 000,00	8 700 000,00	0,00	8 700 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00
Total recettes d'ordre d'exploitation		0,00	8 950 000,00	8 950 000,00	0,00	8 950 000,00
TOTAL		0,00	10 563 050,92	10 563 050,92	0,00	10 563 050,92
Solde d'exécution section d'investissement (hors reports)				-5 072 891,51		-5 072 891,51

Ces ajustements sont sans impact sur les résultats de fonctionnement et d'investissement de la Régie.

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, bien vouloir adopter la décision modificative n° 1 du SPIC Stationnement.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 13 décembre 2023

Pour expédition conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal line and a small vertical stroke.

Christophe DUPRAT

20 DEC. 2023

Bureau du Courrier

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
45333506900010**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
METPARK STATIONNEMENT**

POSTE COMPTABLE DE : RECETTE DES FINANCES BX METROPOL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Décision modificative 1 (3)

BUDGET : METPARK STATIONNEMENT (3)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	34
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	35

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	36
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	37
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	38
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	39
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	41
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	42
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	43

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	44
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération N° 2007/06/04 du 11/12/2007 .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	0,00	0,00
---------------------	------	------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	13 711 464,70	0,00	-742 000,00	-742 000,00	12 969 464,70
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 220 896,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00	8 120 896,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	347 857,00	0,00	0,00	0,00	347 857,00
Total des dépenses de gestion des services		22 280 217,70	0,00	-842 000,00	-842 000,00	21 438 217,70
66	Charges financières	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
67	Charges exceptionnelles	508 000,00	0,00	192 000,00	192 000,00	700 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	100 000,00		400 000,00	400 000,00	500 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		22 938 317,70	0,00	0,00	0,00	22 938 317,70
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	8 700 000,00		0,00	0,00	8 700 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		8 700 000,00		0,00	0,00	8 700 000,00
TOTAL		31 638 317,70	0,00	0,00	0,00	31 638 317,70

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	31 638 317,70
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	650 000,00	0,00	0,00	0,00	650 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	26 899 903,34	0,00	0,00	0,00	26 899 903,34
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	12 555,56	0,00	0,00	0,00	12 555,56
Total des recettes de gestion des services		27 562 458,90	0,00	0,00	0,00	27 562 458,90
76	Produits financiers	260 000,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00
77	Produits exceptionnels	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	150 000,00		0,00	0,00	150 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		28 272 458,90	0,00	0,00	0,00	28 272 458,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 233 522,83		0,00	0,00	3 233 522,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		3 233 522,83		0,00	0,00	3 233 522,83
TOTAL		31 505 981,73	0,00	0,00	0,00	31 505 981,73

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	13 261 238,65
--	---------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	44 767 220,38
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 466 477,17
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	257 000,00	0,00	0,00	0,00	257 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 534 330,00	0,00	0,00	0,00	1 534 330,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 605 707,52	0,00	595 000,00	595 000,00	8 200 707,52
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	9 397 037,52	0,00	595 000,00	595 000,00	9 992 037,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 708 714,95	0,00	-595 000,00	-595 000,00	2 113 714,95
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	46 667,13		0,00	0,00	46 667,13
	Total des dépenses financières	2 755 382,08	0,00	-595 000,00	-595 000,00	2 160 382,08
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	12 152 419,60	0,00	0,00	0,00	12 152 419,60
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 233 522,83		0,00	0,00	3 233 522,83
041	Opérations patrimoniales (4)	250 000,00		0,00	0,00	250 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 483 522,83		0,00	0,00	3 483 522,83
	TOTAL	15 635 942,43	0,00	0,00	0,00	15 635 942,43

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 635 942,43
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 613 050,92	0,00	0,00	0,00	1 613 050,92
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 613 050,92	0,00	0,00	0,00	1 613 050,92
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 613 050,92	0,00	0,00	0,00	1 613 050,92
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 700 000,00		0,00	0,00	8 700 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	250 000,00		0,00	0,00	250 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	8 950 000,00		0,00	0,00	8 950 000,00
	TOTAL	10 563 050,92	0,00	0,00	0,00	10 563 050,92

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 302 782,16
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 865 833,08
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	5 466 477,17
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-742 000,00		-742 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	-100 000,00		-100 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	192 000,00	0,00	192 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	400 000,00	0,00	400 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	250 000,00		250 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-595 000,00	0,00	-595 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	595 000,00	0,00	595 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	13 711 464,70	-742 000,00	-742 000,00
60222	Produits d'entretien	28 000,00	0,00	0,00
60224	Fournitures de magasin	142 200,00	0,00	0,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	200 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 197 823,50	-450 000,00	-450 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	174 098,65	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	18 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	20 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	806 482,84	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	38 048,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	108 580,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	43 172,02	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	260 141,50	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 907 919,18	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	59 972,45	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	60 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 344 265,78	0,00	0,00
6168	Autres	198 520,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00
618	Divers	9 450,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	851 795,00	-200 000,00	-200 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	167 800,00	-42 000,00	-42 000,00
6231	Annonces et insertions	27 410,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	5 890,37	0,00	0,00
6238	Divers	86 710,98	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	15 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	15 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	230 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	100 400,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	626 250,00	-50 000,00	-50 000,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	1 138 654,00	0,00	0,00
635112	Cotisat° Valeur Ajoutée Entreprises	65 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 699 880,43	0,00	0,00
63514	Taxe sur les véhicules de société	10 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	20 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	15 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 220 896,00	-100 000,00	-100 000,00
6211	Personnel intérimaire	80 000,00	0,00	0,00
6312	Taxe d'apprentissage	37 536,00	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	24 840,00	0,00	0,00
6334	Particip. employeurs effort construct°	24 840,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	5 450 000,00	0,00	0,00
6412	Congés payés	0,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	70 000,00	0,00	0,00
64141	Indemnité inflation	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 545 600,00	-100 000,00	-100 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	193 200,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	358 800,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	201 480,00	0,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	55 200,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	13 800,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	165 600,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	347 857,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	106 257,00	0,00	0,00
6518	Autres	221 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	500,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		22 280 217,70	-842 000,00	-842 000,00
66	Charges financières (b) (8)	100,00	0,00	0,00

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - DM - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
666	Pertes de change	100,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	508 000,00	192 000,00	192 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	5 000,00	0,00	0,00
6713	Dons, libéralités	40 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	233 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	220 000,00	192 000,00	192 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	100 000,00	400 000,00	400 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	100 000,00	400 000,00	400 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	250 000,00	250 000,00
6951	Impôts sur les bénéfices	0,00	250 000,00	250 000,00
022	Dépenses imprévues (f)	50 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		22 938 317,70	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	8 700 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	6 600 000,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	2 100 000,00	0,00	0,00
6871	Dot. amort. exceptionnels immos	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 700 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 700 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		31 638 317,70	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		0,00
---	--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	650 000,00	0,00	0,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	200 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	400 000,00	0,00	0,00
6459	Remboursr charges SS et prévoyance	50 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	26 899 903,34	0,00	0,00
706	Prestations de services	25 846 713,34	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	355 500,00	0,00	0,00
7087	Remboursement de frais	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	697 690,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	12 555,56	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	5 555,56	0,00	0,00
7588	Autres	7 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		27 562 458,90	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	260 000,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	260 000,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	300 000,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	5 000,00	0,00	0,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	5 000,00	0,00	0,00
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	50 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	20 000,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	220 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	150 000,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	150 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		28 272 458,90	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	3 233 522,83	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	606 522,83	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	2 627 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 233 522,83	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		31 505 981,73	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - DM - 2023

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	257 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	25 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	232 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 534 330,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	355 000,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	959 830,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	219 500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 605 707,52	595 000,00	595 000,00
2313	Constructions	601 337,88	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	4 674 374,70	595 000,00	595 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 329 994,94	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		9 397 037,52	595 000,00	595 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 708 714,95	-595 000,00	-595 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 708 714,95	-595 000,00	-595 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	46 667,13	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 755 382,08	-595 000,00	-595 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		12 152 419,60	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	3 233 522,83	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	3 233 522,83	0,00	0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	8 996,55	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	28 403,31	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	29 889,06	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	349 903,01	0,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	11 269,60	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	23 784,15	0,00	0,00
13932	Amendes de police	107 282,97	0,00	0,00
13935	Participat° non-réalisat° aires station.	46 994,18	0,00	0,00
15182	Autres provisions pour risques	0,00	0,00	0,00
15722	Provisions pour gros entretien	2 527 000,00	0,00	0,00
1582	Autres provisions pour charges	100 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	250 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	250 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 483 522,83	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		15 635 942,43	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - DM - 2023

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 613 050,92	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA.régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 613 050,92	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 613 050,92	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	8 700 000,00	0,00	0,00
15182	Autres provisions pour risques	0,00	0,00	0,00
1552	Provisions pour impôts	116 000,00	0,00	0,00
15722	Provisions pour gros entretien	1 814 000,00	0,00	0,00
1582	Autres provisions pour charges	170 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	53 938,89	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	679,81	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	181 432,77	0,00	0,00
28131	Bâtiments	1 311 956,05	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	812 338,02	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	1 183 228,15	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	20 030,45	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	283 235,18	0,00	0,00
2823	Constructions (affectation)	2 753 160,68	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		8 700 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	250 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	250 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		8 950 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 563 050,92	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
--	------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		IV
A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)		A1.2

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - DM - 2023

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
												ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap) (1)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			A1.5

A1.5 -- DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	IV
	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

PARTIE DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)							
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Avant opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux		
						Charges c/668	Produits c/768
Taux fixe (total)						0,00	0,00
Taux variable simple (total)						0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00
Total						0,00	0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000,00 €	12/09/2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Concession et droits assimilés, logiciel info	1	12/09/2019
L	Bâtiments	40	12/09/2019
L	Inst géné, climatisation et revêtement des sols	10	12/09/2019
L	Inst. géné. plomberie canalisation	25	12/09/2019
L	Aménagement intérieur	12	12/09/2019
L	Inst. géné. câblage technique, étanchéité	15	12/09/2019
L	Agenc. install. électrique menuiseries extérieures	20	12/09/2019
L	Agencements et installations général	7	12/09/2019
L	Inst. tech. petit mat. et outillage, mat. de péage	10	12/09/2019
L	Matériel roulant	8	12/09/2019
L	Micro-ordinateurs	5	12/09/2019
L	Mat. de bureau et informatique	8	12/09/2019
L	Mobilier bureau armoire	10	12/09/2019
L	Mobilier sièges	7	12/09/2019
L	Cheptel, auxiliaire canin	6	12/09/2019
L	Agenc. second oeuvre	30	12/09/2019
L	Mobilier pupitre	20	12/09/2019
L	Frais d études	3	11/10/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	2 100 000,00		6 043 485,00	8 143 485,00	2 627 000,00	5 516 485,00
ABONDEMENT DU CET	20 000,00	31/12/2021	222 900,00	242 900,00	0,00	242 900,00
PROVISION POUR LITIGES ET CONTENTIEUX	0,00	31/12/2021	431 585,00	431 585,00	0,00	431 585,00
PROVISION POUR GROS ENTRETIEN	1 814 000,00	31/12/2021	4 341 000,00	6 155 000,00	2 527 000,00	3 628 000,00
PROVISION POUR REMISE EN ETAT	150 000,00	31/12/2021	406 000,00	556 000,00	100 000,00	456 000,00
PROVISION POUR IMPOTS ET RISQUE FISCAL	116 000,00	31/12/2021	642 000,00	758 000,00	0,00	758 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	2 100 000,00		6 043 485,00	8 143 485,00	2 627 000,00	5 516 485,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations des créances clients (2)	500 000,00	31/12/2021	137 270,57	637 270,57	150 000,00	487 270,57
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	500 000,00		137 270,57	637 270,57	150 000,00	487 270,57

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 653 189,96	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		653 189,96	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	606 522,83	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	46 667,13	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	653 189,96	229 890,65	0,00	883 080,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 8 700 000,00	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		8 700 000,00	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
15182	Autres provisions pour risques	0,00	0,00	0,00
1552	Provisions pour impôts	116 000,00	0,00	0,00
15722	Provisions pour gros entretien	1 814 000,00	0,00	0,00
1582	Autres provisions pour charges	170 000,00	0,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	53 938,89	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	679,81	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	181 432,77	0,00	0,00
28131	Bâtiments	1 311 956,05	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	812 338,02	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	1 183 228,15	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	20 030,45	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	283 235,18	0,00	0,00
2823	Constructions (affectation)	2 753 160,68	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	8 700 000,00	0,00	5 302 782,16	0,00	14 002 782,16

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 883 080,61
Ressources propres disponibles	VIII 14 002 782,16
Solde	IX = VIII – IV (5) 13 119 701,55

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	IV
	A7

A7 – CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES										IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS										
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE										B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En Intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complébilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	41 533 697.55
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		IV
		C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00		0,00	167,00	167,00
AGENTS DE MAITRISE		0,00	0,00	0,00		0,00	43,00	43,00
APPRENTI		1,00	0,00	1,00		0,00	1,00	1,00
CADRES ET CADRES DIRIGEANTS		0,00	0,00	0,00		0,00	26,00	26,00
EMPLOYES		0,00	0,00	0,00		0,00	86,00	86,00
OUVRIERS		0,00	0,00	0,00		0,00	11,00	11,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,00	1,00		0,00	167,00	167,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		IV
		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indexe (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				5 450 000,00		
AGENTS DE MAITRISE						
APPRENTI		OTR	0,00	1 530 000,00	A	CDI Contrat à durée indéterminée
CADRES ET CADRES DIRIGEANTS		OTR	1,00	3 400,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
EMPLOYES	C	OTR	0,00	1 342 000,00	A	CDI Contrat à durée indéterminée
OUVRIERS		OTR	1,00	2 254 600,00	A	CDI Contrat à durée indéterminée
		OTR	0,00	320 000,00	A	CDI Contrat à durée indéterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				5 450 000,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
TECH : Technique,
UEB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique.
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0.00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 7

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

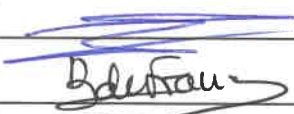
Date de convocation : 30 novembre 2023

Présenté par le président du conseil d'administration (1), A BORDEAUX, le 13 décembre 2023 (1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A BORDEAUX, le 13 décembre 2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AMOUROUX Géraldine	
BOBET Patrick	
CHAUSSET Gérard	
de FRANÇOIS Béatrice	
DUPRAT Christophe	
ESCOTS Olivier	
MARI Stéphane	
PAPADATO Patrick	
RAMI Isabelle	
SALLABERRY Emmanuel	
TERRAZA Brigitte	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

20 DEC. 2023

Bureau du Courrier

